



Associations Familiales Catholiques

AFC DE TOURS-CENTRE....

mouvement national reconnu d'utilité publique

QUESTIONNAIRE AU CANDIDAT A L'ELECTION MUNICIPALE 2008

Soumis par l'Association familiale catholique de Tours-Centre Tél : 02.47.64.01.70.

(cnafc@afc-france.org)

Madame, Monsieur, nous vous remercions de l'attention portée à ce questionnaire. Vos réponses (ou votre non-réponse) d'ici le 25 février éclaireront les citoyens de votre commune sur vos intentions concernant le soutien aux familles, et seront publiées sur le site internet www.afc-france.org

CANDIDAT :

NOM PRENOM : Renaud Donnedieu de Vabres
PARTI OU TENDANCE POLITIQUE : « Tours pour Nous Tous » UMP
COMMUNE (et nombre d'habitants) : Tours, 136000 habitants
DEPARTEMENT : Indre-et-Loire

1. DELEGUE MUNICIPAL A LA FAMILLE ?

Certaines équipes municipales ont choisi d'avoir un délégué à la famille ou un adjoint explicitement chargé de porter les préoccupations des familles dans tous les débats et décisions du Conseil. Si vous avez déjà fait ce choix, quelle est la mission du délégué ? Sinon, que prévoyez-vous ?

*Rddv : « L'organisation de notre équipe municipale se fera bien entendu avec la nomination d'un **adjoint au maire qui sera chargé des affaires familiales.***

*Mais notre vision de l'importance de la famille dans la cité va bien au-delà, et nous considérons que **chaque élu doit être impliqué en faveur de la famille.***

*Dans ce sens, nous avons prévu l'instauration **dans chaque quartier d'un « Conseil Local de la Famille », présidé par l'élu référent de ce quartier.***

Ces C.L.F. réuniront les représentants des familles et les acteurs sociaux, aideront les parents dans leur mission éducative en cas de difficultés, et permettront de suggérer au maire des initiatives d'urgence, mobilisant ainsi l'ensemble des élus de la majorité municipale.

2. OFFICIER D'ETAT-CIVIL ET MARIAGE

Vous procéderez à des mariages et savez leur fragilité. Que prévoyez-vous pour sensibiliser les couples à cet engagement ? (exemple : appel à des associations pour la préparation au mariage civil, échange avec les candidats au mariage...). Si la légalisation de l'union de personnes de même sexe survient et repose sur les maires, que ferez-vous ?

Rddv : Si vous pensez à une préparation au mariage du type de celle proposée par l'Eglise aux catholiques, je dois avouer que nous n'y avons pas pensé. Notre programme est vivant et donc ouvert à toute initiative tournée vers l'intérêt de tous. Nous étudierons cela... peut-être nous y aiderez-vous d'ailleurs ?

La législation sur l'union de personnes du même sexe existe déjà à travers le PACS.

3. PETITE ENFANCE ET ADOLESCENCE

Quelle analyse faites-vous de l'accueil de la petite enfance sur la commune (amplitude horaire, modes de garde, accès aux enfants porteurs d'un handicap, ouverture à toutes les familles même celles où un parent a choisi de rester au foyer, questionnaires, ...). Quelles améliorations vous semblent nécessaires ?

Avez-vous des propositions d'activités extrascolaires pour les enfants et adolescents ?

Rddv : « Nous avons pu remarquer que durant les treize dernières années à Tours, l'offre de service aux familles pour l'accueil de la petite enfance ne permettait pas de répondre aux besoins réels des familles tourangelles.

Ce sont **ces mêmes familles qui ont été au cœur de l'élaboration de notre programme** sur la petite enfance, et nous avons donc pris l'engagement non seulement d'**augmenter les places d'accueil**, mais aussi de **diversifier les structures** (crèches, haltes-garderies, crèches familiales, crèches d'entreprises, assistantes maternelles agréées...) qui chacune rend des **services différents et complémentaires**. Par ailleurs, nous élargirons les horaires d'ouverture et nous permettrons les inscriptions en cours d'année.

Nous souhaitons **assurer l'égalité républicaine de prise en charge des enfants scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat**, comme par exemple en matière de transports scolaires ou pour la cantine.

Concernant le temps extra-scolaire, il fait l'objet d'un chapitre spécifique de notre programme, et nous avons prévu, par exemple, la création d'un **grand centre de loisirs municipal** sur la plaine de la Gloriette, de créer de nouvelles aires de jeux dans la ville, une **programmation culturelle spécifique pour les jeunes pendant les vacances scolaires** avec mise à disposition des installations sportives pour tous, l'ouverture des installations scolaires pendant les vacances...

Mais aussi concernant la jeunesse, la mise à disposition de salles pour les adolescents dans les quartiers, la création d'un réseau de foyers socio-culturels, la **création d'un conseil municipal des enfants**, l'initiation aux « gestes qui sauvent », le jumelage de chaque école avec une équipe artistique et un lieu patrimonial...

4. AIDER LES PARENTS À ÊTRE EDUCATEURS

La vie d'époux et de parents est difficile ; quelles actions comptez-vous mettre en place pour offrir, par exemple, un lieu de rencontre, d'échanges et d'informations aux familles, particulièrement dans les quartiers, et pour soutenir les parents dans leurs tâches éducatives ?

Rddv : Les **Conseils Locaux de la Famille** dont j'ai parlé tout à l'heure ont **précisément pour mission de répondre à ces attentes des familles**. Les maisons de quartier leur donneront des moyens (en particulier des locaux) pour se réunir et se rencontrer.

5. CARTE FAMILLE

La « Carte famille nombreuse » a été modernisée en 2006, ouvrant des facilités aux familles dans certains commerces, lieux culturels...Prévoyez-vous des réductions sur les prestations municipales, culturelles, sportives, notamment, où le quotient familial n'est pas applicable ?

Rddv : Oui, là aussi le message des familles nous a permis de déterminer la mise en place d'un **tarif réduit d'accès aux activités culturelles et sportives pour les familles**.

Une fois encore, nous sommes allés au delà de ce besoin de faciliter l'accès à la culture et au sport pour les familles en associant à ces tarifs réduit un **dispositif de garde d'enfants sur place**... il n'est pas toujours évident pour les parents de trouver des baby-sitters !

J'ajoute qu'une mesure comme la création de nouveaux foyers socio-culturels permettra d'apporter une offre en matière artistique, culturelle et éducative actuellement inexistante.

6. TAXE D'HABITATION ET ABATTEMENTS POUR CHARGE DE FAMILLE

La municipalité peut augmenter les taux d'abattement pour charge de famille dans le calcul de la taxe d'habitation. Vous engagez-vous à proposer d'appliquer les taux maxima ? Sinon, pourquoi ?

Rddv : La ville de Tours est exemplaire en la matière depuis Jean Royer, avec des abattements pour charge de famille au maximum de ce que la loi autorise. Bien entendu nous maintiendrons ce dispositif envers les familles.

7. POUVOIRS DE POLICE

Les pouvoirs de police dont dispose le maire lui permettent de contribuer à la protection de l'enfance, notamment par des interdictions en matière d'affichage. Vous engagez-vous à les mettre en oeuvre et dans quelles conditions ?

Rddv :

Mais quelle serait l'utilité d'un maire qui ne se servirait pas de ses prérogatives ? Il revient aux services de la mairie de vérifier que les espaces d'affichage public (trop peu nombreux d'ailleurs) soient des lieux d'expression dignes et respectueux.

8. LOGEMENT DES FAMILLES

Quelles actions mènerez-vous pour faciliter le logement des familles (critères d'attribution, répartition dans la commune, dans les programmes immobiliers et les rénovations, diversification du parc avec des logements pour familles nombreuses et pour familles ayant un enfant handicapé.....) ?

Rddv : Le parc de logements sociaux doit être mieux géré. Il n'est ni normal ni juste de placer des familles en liste d'attente faute de logements suffisamment grands alors que certains logements de grande taille sont occupés par des personnes seules ou des couples dont les enfants ont depuis longtemps quitté le domicile familial.

En ce qui concerne le handicap, enfants ou adultes, plusieurs mesures importantes sont dans notre projet :

Tout d'abord la mise à disposition de logements en nombre suffisants et aménagés selon les normes récentes et biens répartis dans l'ensemble des quartiers.

D'autre part, il nous semble essentiel, en liaison avec le conseil Général, de permettre des sorties ou des temps de vacances pour les parents de personnes handicapées et les parents isolés.

9. OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Comptez-vous élargir les autorisations actuelles, ou réserver ce jour aux temps en famille, sportifs, culturels, spirituels ? Que ferez-vous quand une grande enseigne vous demandera d'ouvrir à Noël ou un jour férié ?

Rddv : Le dimanche est traditionnellement le jour du repos, des activités personnelles et familiales. **Je suis favorable à ce que cela le reste.** Pour autant, un certain nombre d'enseignes sont ouvertes le dimanche matin, et les familles sont pour beaucoup heureuses de trouver un boulanger qui travaille le dimanche... Ces autorisations doivent rester des exceptions et toujours subordonnées à un accord clair entre employés et employeurs.

10. QUALITE DE LA VIE COLLECTIVE. PATRIMOINE RELIGIEUX COMMUNAL

Services et commerces de proximité, trottoirs convenables pour les personnes à mobilité réduite et poussettes, pistes cyclables vers les écoles...Quels sont vos projets pour les familles et les personnes âgées qui se déplacent plus difficilement ?

D'autre part, églises et monuments religieux font partie de notre patrimoine commun : qu'envisagez-vous en termes d'entretien et de mise en valeur des édifices ? Attachez-vous une valeur particulière au maintien de leur affectation au culte ?

Rddv : Votre question est vaste, je vais y répondre point par point :

Concernant les services et les commerces de proximité, la mise en place **d'un élu référent pour chaque quartier va permettre de relancer le lien entre la mairie et les habitants** et de porter ainsi des **solutions adaptées à chaque situation locale** aux problèmes rencontrés dans ces deux domaines. Nous revitaliserons les commerces de proximité et inciterons les entreprises à s'impliquer dans la vie des quartiers. Dans cet objectif nous utiliserons si nécessaire les dispositifs de préemption.

La mobilité de chacun dans notre ville est un des **axes majeurs du « bien vivre ensemble »**, alors bien sûr nous nous en sommes occupés activement. Les pistes cyclables doivent être beaucoup mieux adaptées et sécurisés qu'actuellement, les trottoirs entretenus, les passages piétons en face des bateaux...

Pour les transports en commun, il y a aussi un **gros travail sur l'accessibilité à réaliser**, tant pour les personnes à mobilité réduite que pour les mères de familles avec leurs poussettes. Dans ce sens, nous prévoyons la mise en place de **bus à plancher de plein pied** (plus de marche dans le bus) et la création de **palettes rétractiles entre le bus et le quai** d'embarquement.

Nous avons aussi imaginé la commande d'un **dispositif de navigation personnel pour les personnes malvoyantes** leur permettant de programmer leurs déplacements et de se faire guider pas à pas par un système de type GPS.

Non seulement les monuments religieux doivent être entretenus, rénovés, mais ils doivent par-dessus tout être **des lieux vivants**. Notre ville est riche de tels édifices, et nous souhaitons **leur apporter du dynamisme en les associant à la vie culturelle de la cité**, en concertation avec leurs dépositaires et **avec le respect absolu de l'esprit des lieux**.

La raison d'être des lieux de culte, bien évidemment, c'est le culte, et les organisations culturelles ont la charge de les faire vivre de cela. Pour autant, la sauvegarde de ce patrimoine très riche mais très fragile doit savoir faire prendre, toujours en concertation, des initiatives comme celle qui a conduit St-Eloi à accueillir les archives municipales.

Deux idées d'action concrètes :

Nous obtiendrons **la poursuite et l'achèvement par l'Etat des travaux de la cathédrale St-**

Gatien et de l'église St-Julien

*Nous lancerons un programme de **valorisation de St-Martin** à travers un parcours dédié à ce grand saint tourangeau, **porteur d'un message très moderne de partage et de fraternité**, reconnu dans de nombreux pays d'Europe*

Je reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur le site internet de notre équipe <http://www.tours2008.fr>